

SELECTIPIERRE 2

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
faisant offre au public de ses parts sociales
Au capital de 110 251 800 € au 31 décembre 2017
Siège Social : 41, Rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE
314.490.467 RCS NANTERRE

Visa de l'Autorité des marchés financiers SCPI n°17-28 du 1^{er} août 2017 portant sur la note d'information

Actualisation du 23 mai 2018 de la note d'information du 1^{er} août 2017 ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°17-28

Nouveau prix de souscription à compter du 1^{er} juin 2018

A compter du 1^{er} juin 2018 et jusqu'à nouvel avis, les parts de la SCPI SELECTIPIERRE 2 sont émises au prix de 695,00 euros par part et le prix de souscription se décompose de la manière suivante :

■ Valeur nominale par part :	200,00 Euros
■ Prime d'émission :	495,00 Euros
■ Prix de souscription	<hr/> 695,00 Euros

La commission de souscription, incluse dans le prix de souscription, s'établit à 10 % hors taxes du montant de chaque souscription soit 69,50 € H.T., prime d'émission incluse.

Ce prix de souscription de 695,00 Euros s'entend net de tout autres frais.

Toute modification de ce nouveau prix de souscription de 695,00 euros fera l'objet, après information de l'Autorité des marchés financiers, d'une notice parue au BALO.

Nouveau prix de retrait à compter du 1^{er} juin 2018

Conformément au chapitre 2 de la note d'information ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa SCPI n°17-28 du 1^{er} août 2017, le nouveau prix de retrait est de 625,50 € et se décompose comme suit :

■ Prix de souscription	695,00 Euros
■ Commission de souscription de 10 %	- 69,50 Euros
■ Prix de retrait	<hr/> 625,50 Euros